**COMPTE-RENDU | comité consultatif « activités économiques et touristiques »**

Présents : Marion SEVESSAND, René MICHALET, Jean Pierre LOZEANU, Audrey GRANDCLEMENT, Claude MERCIER.

Excusés : Jean Christophe LEONARD, Martine CHAZOTTE, Jean-Pierre THEVENET.

**ORDRE DU JOUR**

**1 – Points : Téléski, balisage raquettes, station verte, sentier à thème**

**2 – Echanges : Comment inciter les skieurs à utiliser les stationnements au village afin de ne pas encombrer le parking du Berbouiller (places limités, accès difficile,...)**

**3– Divers**

1. **Points**
* ***Téléski :*** Le recrutement pour le poste de perchman est en cours. Les tarifs ont été augmentés d’environ 10 à 15 % pour supporter l’augmentation des charges (électricité, damage).
* ***Balisage raquettes***

Le balisage est en cours, les pistes croix des couloirs, bisons, liaisons l’Embossieux, crêtes de Nerbier, chiens de traineaux, sont faites. Reste la jonction du Berbois à la borne aux lions.

Un grand merci aux bénévoles.

Le projet aménagement des sentiers évoqué lors de la dernière réunion a été transmis à la communauté de communes, à ce jour nous n’avons pas de nouvelles. Nous allons les relancer.

Le prix de la redevance raquettes n’a pas augmenté.

* ***Station verte***

Le site a été mis à jour ainsi que celui de la commune. Une vérification des déclarations d’hébergement en mairie a été faite.

* ***Sentier à thème***

Une étude d’un sentier à thème a été faite, la piste concernant sa prise en charge par les BTS GPN ne fonctionne pas. Les étudiants sont trop loin pour faire ce travail.

Un sentier sur le site du crêt de Chalam a été fait par l’association jura tétras. L’association des amis de la borne aux lions souhaite également proposer quelque chose.

Est-ce que ce projet a encore lieu d’être ? Devons-nous nous regrouper avec l’association de la borne ?

La communauté de communes HJSC a l’intention de lancer dans le haut jura en 2023 le jeu « aventure jeux » qui est déjà existant sur le plateau du lizon. Un appel à candidature sera lancé. Selon le cahier des charges, nous nous proposerons candidat.

*https://www.saint-claude-haut-jura.com/aventure-jeux-le-secret-de-la-roche-bleue.html*

Il y a également l’application « Jur’aventure » qui pourrait être intéressante. Cette application est gratuite pour les utilisateurs. Un itinéraire est en place sur la ville de Saint Claude. C’est une piste à creuser.

*https://www.jura-tourism.com/vivre-le-jura/pratiquer/juraventures/*

1. ***Echanges : Comment inciter les skieurs à utiliser les stationnements au village afin de ne pas encombrer le parking du Berbouiller (places limités, accès difficile,...) ?***

Problématique :

Le parking du Berbouiller est vite plein. La route des cruzes peut être difficile d’accès en cas de neige.

Qui sont les utilisateurs :

Ce sont des skieurs habitués au secteur. Les personnes lambdas se garent au village pour prendre leur matériel, donc reste sur le parking derrière les commerces.

Solutions :

* **Inciter les pratiquants à prendre le téléski quand il est ouvert :**

Mettre des affiches dans les commerces, à la cabane de vente de pass., informer les commerçants de cette pratique.

* Faire un mailing aux hébergeurs.
* Communiquer auprès des agents de l’OT et des vendeurs de pass.

Voir avec l’OT, ENG, site de la commune pour mettre information sur leur site internet.

* Mettre un panneau pliable vers « Burdet » pour informer que le téléski est ouvert, et que les fondeurs peuvent se garer au parking en bas et le prendre pour ce rendre sur le plateau. Faire un panneau à l’arrivée du téléski pour indiquer la piste de fond aux skieurs.
* Sur les plans des pistes, matérialiser un départ bis au téléski.
* Sur l’encart OT pour le téléski indiquer cette pratique.

Parallèlement, ce parking peut être très utile quand le départ des pistes se fait plus au village. Nous réfléchirons ultérieurement à un panneau d’information. (Pistes ouvertes, parking de repli.)

1. **Divers**

La communauté de communes HJSC va faire des réparations sur le site de la borne au lion (bâtiment, stèle, parking,…)

Le nouveau chemin de randonnée qui va au crêt de Chalam n’est pas très praticable. Les utilisateurs reviennent sur l’ancien parcours.